

Ecole Intercommunale de la Haute Vallée de la Loue - VUILLAFANS

Année scolaire 2016/2017
Compte-rendu du conseil d'école n°1
4 novembre 2016

La séance est ouverte à 18h00

Personnes présentes :

- Colette PICHETTI (DDEN).
- Michel BOURQUIN, Sylvie BAVEREL, (membres du Syndicat scolaire de la Haute vallée de la Loue SSVHL).
 - Catherine CHANUSSOT et Fatima GIRARDET (ATSEM) ; Joëlle BATAILLARD
- Dominique BELMERE, Céline DÉBOIS, Gaëlle DORDOR-LABIGAND, Anne-Catherine HUERTAS, Karine MAGNET , Caroline DUCRET et Emile ROSSIGNOL (enseignants).
- Marielle MARTINI (directrice de Familles Rurales)
- ROMAIN Laure, CARPENTIER Jennifer-Jane, MATHIEU Déborah, COURTOIS Marine, VASCONCELOS Marie, MARIN Blandine, COURMONT LEROY Magalie.

Personnes excusées :

- Jonathan LEPAUL, Ginette GAUGAIN et Bernard HUOT-MARCHAND (membres du Syndicat scolaire de la Haute vallée de la Loue SSVHL).
- Cécilia CHATELAIN (parent élue).

I- RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

213 électeurs dont 73 votants soit 34,27 % de votants.

Ce vote témoigne de l'intérêt que les familles portent à la vie de l'école et valorise l'engagement des parents élus.

II- RESTAURATION ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

Madame Marielle MARTINI présente ce point de l'ordre du jour.

Bilan de fréquentation :

Au 4 novembre, il y a 111 enfants inscrits au périscolaire et/ou en ateliers TAP pour 74 familles. Au périscolaire, l'accueil s'est fait ainsi :

	matin	midi	soir	TOTAL
septembre	95	662	178	935
octobre	73	382	128	583

Le périscolaire fonctionne :

- matin de **07h00** à 8h30
- Midi : cantine de 11h30 à 13h30 (11h25 à 13h25) et possibilité de garde de 11h30 à 12h00
- Soir de 16h00 à **19h** (15h55 à 19h)

Objectifs pédagogiques sur le temps périscolaire :

- **Apprendre à vivre ensemble :**

- Respect : de chacun, du groupe, des différences, des lieux, du matériel.
- Tolérance de la personnalité de chacun.
- Confiance en soi (respect et valorisation des capacités de chacun).
- S'exprimer et apprendre à écouter les autres.
- Favoriser une communication plus adaptée entre chaque enfant.
- Partage : des moments, des lieux, des jeux.....
 - Entraide (participation à la vie quotidienne, les grands aident les plus jeunes.....)

➤ Développer les capacités d'autonomie :

- Favoriser les prises d'initiative au quotidien.
- Développer le service et l'entraide (notamment au niveau du repas, etc...).
- Développer la relation de confiance entre eux et avec l'adulte.
- Favoriser les temps d'échange entre eux sans la présence d'adulte.
- Favoriser la gestion de leur conflit.

En équipe, nous avons décidé d'un thème général, qui servira de support de travail pour les objectifs pédagogiques . Ceci afin d'essayer d'améliorer les conditions vis-à-vis du bruit au périscolaire, tout au long de l'année : « Bruits, sons et rythme »

Une valorisation du travail des enfants sera faite avec la présentation des différentes créations lors de la kermesse de l'école.

Activités proposées sur le temps des TAP pour la première période:

Mouthier :

Expression corporelle avec Virginie = 12 enfants (de 4 à 10 ans).

Vuillafans :

Art plastique avec Catherine : 10 enfants (de 6 à 9 ans)

Je joue avec l'air ou je cuisine avec Marielle :13 enfants (de 3 à 10 ans)

Jeux ou créations manuelles avec Maryline : 12 enfants (de 3 à 10 ans)

Montgesoye :

Les êtres de la nature avec Jean-Jacques : 6 enfants (de 3 à 8 ans).

III- PROJET D'ÉCOLE :

L'année scolaire 2016/2017 est la 8^{ème} année du projet d'école 2009/2013, une quatrième année supplémentaire étant attribuée en raison de la mise en place des nouveaux programmes scolaires à la rentrée 2016 dans toutes les écoles. Lors de la réunion de rentrée des directeurs, l'Inspecteur de notre nouvelle circonscription, (désormais, Besançon 8), M.PILLOIX Vincent, nous a informés qu'une discussion était en cours pour savoir quelle forme prendrait à l'avenir le projet d'école. Il sera certainement inclus dans un projet de secteur de collège.

Un avenant au projet d'école est néanmoins en cours d'élaboration. Il regroupera le projet « eau » qui sera mis en place dans les classes durant cette année scolaire. Ces activités seront présentées aux membres du conseil d'école lors de la synthèse des activités réalisées par cycle.

Activités dans les classes

Cette année, la mise en place d'un projet commun sur l'eau a été décidée au niveau de l'école. Des activités interdisciplinaires auront lieu tout au long de l'année, déclinées en fonction des âges des élèves et des choix des enseignants.

Par ailleurs, dans le cadre de la chorale, des chants sur le thème de l'eau seront travaillés dans toutes les classes. De plus, pour chaque cycle, des activités plus marquantes ont été retenues :

Cycle 1 : Projet danse avec l'intervention de Mme Pétetin ;

Cycle 2 : Projet comédie musicale avec l'intervention de M. Sébille de la compagnie « Allée des Cerisiers »

Cycle 3 : Projet spéléologie avec l'intervention de M. Foulc.

IV- ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017 :

Bilan de la rentrée scolaire :

À la date du 4 novembre 2016, 153 élèves sont scolarisés.

(Pour mémoire : 147 élèves en 2015/2016).

80 élèves habitent Vuillafans dont 33 élèves de maternelle ;

25 élèves habitent Montgesoye dont 8 élèves de maternelle ;

12 élèves habitent Lods dont 6 élèves de maternelle ;

36 élèves habitent Mouthier-Hautepierre dont 14 élèves de maternelle.

Répartition par classe et par site :

Effectif en classes maternelles : 61

Effectif en classes élémentaires : 92

TOTAL au 4 novembre 2016 : 153

Site	Enseignants	niveaux	effectifs	TOTAL
Vuillafans	Caroline DUCRET et Karine MAGNET	PS/MS	20 + 8	28
Vuillafans	Dominique BELMERE	MS/GS	15 + 12	27
Vuillafans	Anne-Catherine HUERTAS et Karine MAGNET	GS/CP/CE1	6+17+1	24
Vuillafans	Céline DESBOIS et Karine MAGNET	CE1/CE2	23 + 2	25
Montgesoye	Emile ROSSIGNOL et Karine MAGNET	CE2/CM1	11 + 13	24
Montgesoye	Gaëlle DORDOR-LABIGAND	CM1/CM2	7 + 18	25

Budgets de fonctionnement des classes :

Le SSVHL apporte 45 € par élève.

La coopérative fonctionne avec la cotisation des familles pour les financements des sorties culturelles, les abonnements...

Le montant des sommes versées par les parents dans le cadre d'une participation volontaire pour cette année scolaire 2016/2017 s'élève à **1852 euros**.

Un bilan de l'utilisation de cet argent sera proposé lors du prochain conseil d'école.

Merci aux familles pour leur participation !

Cette année, l'école est abonnée à Canopé (service académique de ressources et documents en ligne).

Enseignement des langues vivantes :

L'anglais est enseigné dans toutes les classes du CP au CM2. Les enfants sont très demandeurs.

Natation :

Les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 vont à la piscine d'Ornans du 23 septembre au 2 décembre .

Rappel : l'enseignement dispensé n'a pas pour but l'apprentissage de la natation mais d'acquérir des savoir-faire pour appréhender au mieux l'environnement aquatique.

Activités Pédagogiques Complémentaires :

Pour l'année scolaire 2016/2017 :

Une heure le mercredi matin après le temps de classe. Les élèves sont accueillis dans leur classe d'origine. Un groupe de travail se compose de 3 à 8 élèves.

Pendant les deux premières périodes, les enseignantes de maternelle reçoivent les parents sur ce temps d'aide pédagogique aux élèves. Elles leur présentent les objectifs, la méthodologie, l'organisation utilisés dans la classe. Quand elles auront reçu toutes les familles, elles s'associeront jusqu'à Noël aux A.P.C des classes situées à Vuillafans pour encadrer des élèves afin d'individualiser au maximum cet appui aux élèves en ayant besoin, en partenariat avec les enseignantes titulaires des classes.

L'année scolaire se découpe en 5 périodes. La 2^{ème} vient de commencer.

Aide du réseau :

L'école bénéficie de l'aide du RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté scolaire). L'école ayant changé de circonscription, une nouvelle équipe travaille désormais avec l'école.

La psychologue scolaire se nomme Pierrette JACQUIN, et la maîtresse E est Céline MILANDRI, qui a déjà travaillé avec notre école.

La priorité donnée par l'inspecteur pour les deux premières périodes concerne les élèves de CE2, puis à partir de janvier ceux de CP. Des échanges lors d'une réunion ont déjà eu lieu pour le cycle 2 afin de proposer rapidement une aide aux élèves ayant des besoins d'accompagnement spécifique.

Mme JACQUIN précise que les parents peuvent prendre directement rendez-vous avec elle pour dialoguer, échanger autour des besoins des enfants et des parents. Un point a également déjà été réalisé entre elle et les enseignants de cycle 3 pour une prise en charge rapide des besoins.

Communication Ecole / Familles :

Elle se fait par le biais du cahier de liaison de chaque élève et par l'envoi de courriel aux familles qui ont accepté ce moyen de communication en début d'année. Les informations générales sont transmises par l'intermédiaire de l'aîné de chaque famille.

Des informations générales et le calendrier des activités de l'école et des classes sont également présentes sur le site internet de l'école :

<http://prim-haute-vallee-loue-vuillafans.ac-besancon.fr>

Le compte-rendu des trois conseils de l'année sera **affiché sur les deux sites**. Il pourra être envoyé **par mail aux familles qui en feront la demande** par le biais suivant :

Ceux qui souhaitent recevoir, par mail, le compte-rendu des prochains conseils d'école voudront bien envoyer un mail à l'adresse suivante :

ecole.vuillafans@ac-besancon.fr

Il sera également disponible sur le site de l'école.

Communication Parents d'élèves / Parents Elus

Dans le but de permettre à l'ensemble des parents d'élèves de communiquer plus facilement avec les parents élus, une adresse mail a été créée : parentsdelevesvuillafans@gmail.com.

Une communication avec les coordonnées courriel des parents délégués a également été réalisée la semaine suivant les élections.

Par ces biais, les familles pourront transmettre leurs questions aux parents élus.

Trois conseils d'école ont lieu dans l'année scolaire (en novembre, en mars et en juin).

Exercices d'évacuation incendie :

Conformément à la demande institutionnelle, un exercice de confinement a eu lieu sur les 2 sites que compte l'école (vendredi 14 octobre à Vuillafans, lundi 17 octobre à Montgesoye). Un membre du syndicat scolaire était présent à chacun d'eux, ils se déroulés sans aucun problème.

Les divers entraînements sous forme de jeux (notamment en maternelle) réalisés dans les classes ont permis de bien sensibiliser les élèves, le but étant d'être dans la prévoyance.

Deux autres exercices PPMS seront réalisés au cours de l'année sur les deux sites, il s'agira des plus habituels exercices d'évacuation en cas d'incendie.

V- RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Ce document a été élaboré en conseil des maîtres. Il est accompagné de la charte de la laïcité. Les modifications d'horaires de classe et de transport sont apportées. Quelques modifications également en ce qui concerne l'entrée, l'accueil et la sortie des élèves en raison des nouvelles instructions ministérielles.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Un exemplaire de ce document sera remis à chaque famille.

VI- APE : LES P'TITS LOUE:

Madame Laure ROMAIN présente les actions réalisées, ainsi que le budget attribué pour cette année scolaire à chacun des cycles.

Les bénéfices de l'an passé (chiffres arrondis) : collecte de papiers 1200 €, vente de fromages : 450 €, objets personnalisés 760 €, galette 340 €, kermesse 1900 €.

Le principe de distribution des fonds : chaque année, sont utilisés les fonds de l'année précédente. Ils sont répartis entre les différents cycles, moins 1000 € que l'association garde comme fond de roulement, pour acheter du matériel, des enveloppes, des timbres, etc.

Les actions prévues cette année : collecte des papiers (merci aux nombreuses personnes déjà inscrites !), opération fromage, Téléthon, objets personnalisés, kermesse (le 10 juin 2016).

La somme disponible cette année par cycle : 2280 € pour les cycles 1, 2820 € pour les cycles 2, 2280 € pour les cycles 3.

Les crédits non utilisés l'année n-1 sont bien entendu reportés sur l'année ultérieure.

VII- PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE:

Il se déroulera le **mardi 7 mars 2017** à 18 h à la mairie de Montgesoye.

La date de la kermesse est fixée au **10 juin 2017**.

La séance est levée à 20h00.

La secrétaire de séance

Gaëlle DORDOR-LABIGAND

Le directeur

Emile ROSSIGNOL